

COMMUNE DE FOX AMPHOUX

Département du Var

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE FOX AMPHOUX DU VENDREDI 11 JUILLET 2020 à 11H00 A LA MAIRIE

L'an deux mille vingt, le onze juillet à 11H00, le Conseil Municipal de Fox-Amphoux, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie, sous la présidence de M. GEOLLE Hubert, Maire.

Étaient présents : M. KONNERT Yves, Mme RAMEL Odile, M. PALAZZOLI Florent, adjoints au maire ; M. FOREST Matthieu, Mme CAUVET Francine, M. BOILEAU Olivier, M. PIRIS Laurent, M. SORAGNA Bruno, conseillers municipaux.

Absente excusée : Mme GOS Pauline, conseiller municipal

Absent : M. REGAZZETTI Claude, conseiller municipal

Secrétaire de séance : M. FOREST Matthieu, a été élu secrétaire.

Avant de commencer la séance, Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance et de l'ordre du jour ci-dessous mentionné :

- Désignation des délégués et de leurs suppléants en vue de la constitution du collège électoral chargé de procéder à l'élection des sénateurs,
- Programmation 2020 (régime de l'aide aux communes) concernant les dossiers de demande de subventions auprès du Conseil Départemental du Var pour un projet structurant concernant l'aménagement d'une partie de la cave coopérative (création commerce et agrandissement salle exposition),
- Renouvellement du matériel informatique : demande de subvention auprès du Conseil Régional PACA,
- Acquisition d'un véhicule utilitaire (service technique) : demande de subvention auprès du Conseil Régional PACA,
- Affouage sur pied pour la saison 2020-2021 (coupe 2018 parcelle E9),
- Plan d'aménagement forestier, action 2020,
- Plan d'aménagement forestier, action 2021,
- Mise à disposition des terrains communaux à la société de chasse de Fox-Amphoux (du 01.09.2020 au 31.08.2021),
- Changement d'adressage et dénomination d'une voie,
- Composition du CCF de Fox-Amphoux
- Composition de la commission communale des impôts directs, proposition des commissaires,
- Affaires diverses.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le procès-verbal de la dernière réunion et l'ordre du jour est examiné.

= Désignation des délégués et de leurs suppléants en vue de la constitution du collège électoral chargé de procéder à l'élection des sénateurs :

▶ Election d'un délégué : M. GEOLLE Hubert se porte candidat pour être délégué titulaire. Après vote à bulletin secret, a été élu délégué titulaire M. GEOLLE Hubert (9 voix)

▶ Election de 3 délégués suppléants : sont candidats, M. PALAZZOLI Florent (1^{er} délégué), M. KONNERT Yves (2^{ème} délégué), M. PIRIS Laurent (3^{ème} délégué). Après vote à bulletin secret, ont été déclarés délégués suppléants : M. PALAZZOLI Florent (9 voix), M. KONNERT Yves (9 voix) et M. PIRIS Laurent (9 voix)

= Programmation 2020 (régime de l'aide aux communes) concernant les dossiers de demande de subventions auprès du Conseil Départemental du Var pour un projet structurant concernant l'aménagement d'une partie de la cave coopérative (création commerce et agrandissement salle exposition) : à l'unanimité, le conseil municipal décide de solliciter le conseil départemental du Var pour l'octroi d'une subvention soit 247 000 E représentant 80% du montant HT de l'opération (309 102.70 E HT)

= Renouvellement du matériel informatique : demande de subvention auprès du Conseil Régional PACA : à l'unanimité, le conseil municipal décide de solliciter le conseil régional PACA pour l'octroi d'une subvention soit 11 383 E représentant 80% du montant HT de l'opération (14 229.11 E HT)

= Acquisition d'un véhicule utilitaire (service technique) : demande de subvention auprès du Conseil Régional PACA : à l'unanimité, le conseil municipal décide de solliciter le conseil régional PACA pour l'octroi d'une subvention soit 23 426.00 E représentant 80% du montant HT du véhicule (29 283.73 E HT)

= Affouage sur pied pour la saison 2020-2021 (coupe 2018 parcelle E9) : vu le mauvais travail de coupe de bois réalisé sur la parcelle E9 dont les services de l'ONF en ont la responsabilité, ces derniers acceptent la délivrance au titre de l'affouage d'un volume de bois de 40 stères sur la parcelle E9 (réservé aux Foxois sur liste établie). Le conseil municipal à l'unanimité valide cet affouage et le règlement s'y rapportant, fixe à 0 E la stère et désigne MM. SORAGNA Bruno, KONNERT Yves et PIRIS Laurent, garants de la coupe d'affouage.

= Plan d'aménagement forestier, action 2020 : à l'unanimité, le conseil municipal valide l'action 2020, à savoir : réalisation de la coupe 16b ; la coupe 13a reste en instance.

= Plan d'aménagement forestier, action 2021 : à l'unanimité, le conseil municipal valide l'action 2021, à savoir : la coupe 4c est reporter ultérieurement ; la coupe 12d est reportée en 2022 ; la coupe 18d est validée mais pas dans sa totalité (modalités à définir avec les services de l'ONF) ; la coupe 18b est reportée ultérieurement.

= Mise à disposition des terrains communaux à la société de chasse de Fox-Amphoux (du 01.09.2020 au 31.08.2021) : hormis M. PALAZZOLI Florent et M. SORAGNA Bruno qui en qualité de membres de bureau de la société de chasse, ne prennent pas part au vote, le conseil municipal décide de reconduire pour la période du 01.09.2020 au 31.08.2021, le bail de mise à disposition avec la société de chasse de Fox-Amphoux

= Changement d'adressage et dénomination d'une voie : après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et tenant compte que cela ne porte aucun impact sur l'adressage

actuel, le conseil municipal avec 8 voix pour et une abstention (M. SORAGNA Bruno), décide de procéder à la dénomination du chemin de la bastide neuve (parcelle A 65, A 76 et A 348) et au changement de la parcelle D 62 (rue du four et non Place du Cercle) et des parcelles D 1083 et 1084 (Grand Rue et non Place du Micocoulier).

= **Composition du CCF de Fox-Amphoux** : à l'unanimité, le conseil municipal, approuve la rentrée au CCF de M. JAUBERT Jean-Luc et la sortie de M. ZUCCHI Gilbert ; les autres membres restent inchangés

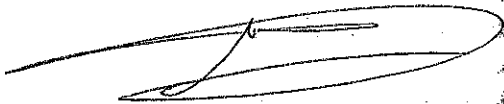
= **Composition de la commission communale des impôts directs, proposition des commissaires** : avec 8 voix pour et une abstention (M. SORAGNA Bruno), le conseil municipal autorise M. le Maire à proposer à la direction des services fiscaux 24 commissaires (12 titulaires et 12 suppléants). Il sera retenu par les services fiscaux 6 titulaires et 6 suppléants.

Affaires diverses :

= rapport annuel du délégataire 2019 SUEZ (service de l'eau) : le conseil municipal prend connaissance de ce rapport.

LA SEANCE EST LEVEE A 12H00.

Le secrétaire,



le Maire,

